

**Ministry of Health**

Office of the Deputy Premier  
and Minister of Health

777 Bay Street, 5<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 1N3  
Telephone: 416 327-4300  
Facsimile: 416 326-1571  
[www.ontario.ca/health](http://www.ontario.ca/health)

**Ministère de la Santé**

Bureau du vice-premier ministre  
et du ministre de la Santé

777, rue Bay, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M7A 1N3  
Téléphone: 416 327-4300  
Télécopieur: 416 326-1571  
[www.ontario.ca/sante](http://www.ontario.ca/sante)



181-2022-386

Le 30 novembre 2022

M. Kenneth Joseph (« Joe ») Parker  
Président du Conseil d'administration  
Services de soutien à domicile et en milieu communautaire  
par courriel

Bonjour M. Parker,

J'ai le plaisir de partager avec vous les priorités de notre gouvernement pour les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire pour 2023-2024.

Votre Conseil d'administration et vous, à titre de président, jouez un rôle essentiel pour aider les organismes de services de soutien à domicile et en milieu communautaire à réaliser leur mandat. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de vos organismes continuent de correspondre aux priorités et à l'orientation de notre gouvernement. Alors que vous commencez à planifier pour 2023-2024, et que nous nous adaptons à la gestion et à la vie avec la COVID-19, nous continuerons à compter sur votre collaboration pour transformer et moderniser le système de soins de santé de l'Ontario afin d'améliorer l'accès des patients aux soins, y compris la mise en œuvre de nouveaux règlements sur les soins à domicile et en milieu communautaire, et la transition réussie de la prestation des soins à domicile et en milieu communautaire pour soutenir le travail des Équipes Santé Ontario (ESO).

À titre de membres du gouvernement de l'Ontario, nous nous attendons à ce que les organismes agissent au mieux des intérêts des Ontariens en étant efficaces et efficaces et en optimisant les ressources des contribuables. Les organismes sont également tenus de se conformer aux politiques et aux directives du gouvernement.

.../2

M. Kenneth Joseph (« Joe ») Parker

### **1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Déterminer les gains d'efficacité et les économies grâce à des pratiques novatrices, et/ou améliorer la durabilité des programmes.
- Fonctionner dans le cadre des allocations financières de chaque organisme.
- Se conformer aux directives applicables en matière de centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'harmonisation des contrats d'approvisionnement prévus et en cours, les principes comptables et les mesures provisoires en matière d'immobilier pour les bureaux des organismes.
- Miser sur l'atteinte des résultats de référence pour les stratégies et les directives en matière de rémunération.

### **2. Transparence et responsabilité**

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales applicables et assurer la transparence et la responsabilité dans les rapports.
- Respecter les normes et principes comptables, et répondre aux constatations d'audit, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle de chaque conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilité des organismes.

### **3. Gestion du risque**

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques de chaque organisme, y compris les impacts de la COVID-19 et tout risque d'urgence à venir.

### **4. Gestion de l'effectif**

- Optimiser la capacité organisationnelle pour soutenir la meilleure prestation possible de services publics, y compris l'harmonisation des ressources avec les domaines prioritaires, le cas échéant.

### **5. Diversité et inclusion**

- Élaborer et encourager les initiatives en matière de diversité et d'inclusion en favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus de mobilisation pour l'inclusion afin de s'assurer que toutes les voix sont entendues pour influencer les politiques et les décisions.

M. Kenneth Joseph (« Joe ») Parker

## **6. Collecte de données**

- Améliorer la façon dont chaque organisme utilise les données dans la prise de décision, le partage de l'information et l'établissement de rapports, afin d'étayer les rapports axés sur les résultats et d'améliorer la prestation des services.
- Accroître le partage des données avec Approvisionnement Ontario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification en matière d'approvisionnement, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs, afin d'appuyer la prise de décisions fondée sur les données.

## **7. Prestation de services en ligne et service à la clientèle**

- Explorer et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris en poursuivant les méthodes de prestation qui ont évolué depuis la pandémie de Covid-19.

Il s'agit des engagements à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour de plus amples détails sur chaque priorité.

En plus de ces priorités à l'échelle du gouvernement, pour l'exercice financier 2023-2024, je demande aux organismes de services de soutien à domicile et en milieu communautaire de se concentrer sur les priorités clés suivantes :

1. Continuer à travailler avec le ministère, Santé Ontario et les organismes du système de santé pour planifier, élaborer et mettre en œuvre des activités visant à assurer le rétablissement des soins de santé et à réagir aux pressions, notamment à la pandémie de COVID-19. Les activités comprennent le soutien de l'intervention dans d'autres secteurs du système de santé et les activités de rétablissement/récupération telles que l'augmentation des chirurgies prévues.
2. Continuer à fournir des services de soins à domicile et en milieu communautaire et gérer le placement des personnes dans des foyers de soins de longue durée, des programmes de logement avec services de soutien, des lits de malade chronique et de réadaptation dans les hôpitaux, et d'autres programmes et lieux où des services de soins à domicile et en milieu communautaire sont fournis. Aiguiller les patients vers les fournisseurs de services de soins de santé à domicile et en milieu communautaire, le cas échéant.

M. Kenneth Joseph (« Joe ») Parker

3. Continuer à rationaliser et à normaliser, le cas échéant, les processus organisationnels, les contrats, les mesures de qualité et les ressources internes afin d'assurer la stabilité opérationnelle et de soutenir la continuité des services de soins à domicile et en milieu communautaire de haute qualité. Continuer à collaborer avec les dirigeants des organisations de fournisseurs de services pour examiner le rendement, la qualité et évaluer les risques au sein du système.
4. Continuer à travailler avec le ministère et Santé Ontario pour faire progresser la modernisation des services de soins à domicile et en milieu communautaire, notamment en appuyant la mise en œuvre du nouveau Règlement sur les services de soutien à domicile et en milieu communautaire en vertu de la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés*; en fonction des orientations du ministère, contribuer à l'élaboration de politiques et de lignes directrices mises à jour ou nouvelles ou en élaborer; mettre en œuvre des politiques, des directives, des lignes directrices et d'autres exigences pour appuyer la prestation de services de soins à domicile et en milieu communautaire.
5. Continuer à travailler avec le ministère, Santé Ontario et le ministère des Soins de longue durée pour envisager et mettre en œuvre des améliorations en matière de placement dans les foyers de soins de longue durée, notamment :
  - Soutenir l'amélioration de la transition des patients hospitalisés désignés comme étant à un autre niveau de soins vers les foyers de soins de longue durée, le cas échéant;
  - Planifier et soutenir la transition des fonctions de placement dans les foyers de soins de longue durée des services de soutien à domicile en milieu communautaire vers le modèle de l'état futur.
6. À la suite d'autres directives fournies en 2022-2023, continuer à travailler avec le ministère et Santé Ontario pour planifier et mettre en œuvre la transition réussie des fonctions et responsabilités liées à l'actif et au passif des organismes aux ESO ou à d'autres organismes de services de santé.

M. Kenneth Joseph (« Joe ») Parker

Ensemble, nous continuerons à bâtir un système de soins de santé axé sur le patient et la famille, à améliorer l'expérience du patient et du fournisseur, à fournir des soins de meilleure qualité et mieux connectés, à améliorer les résultats en matière de santé et à obtenir une meilleure valeur pour les dollars consacrés aux soins de santé, afin que les Ontariens puissent être assurés qu'il y aura un système de soins de santé moderne, intégré et durable pour eux, quand et où ils en ont besoin.

Je vous remercie de votre leadership et de vos services continus et je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec vous, les conseils d'administration et le personnel des Services de soutien à domicile et en milieu communautaire pour atteindre ces objectifs. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Amy Olmstead, directrice, Direction des soins à domicile et en milieu communautaire, Division des partenariats stratégiques, à [Amy.Olmstead@ontario.ca](mailto:Amy.Olmstead@ontario.ca).

Cordialement,

Original signé par le ministre

Sylvia Jones  
Vice-première ministre et ministre de la Santé

cc: D<sup>re</sup> Catherine Zahn, sous-ministre, ministère de la Santé  
Mme Nancy Matthews, sous-ministre, ministère des Soins de longue durée  
Mme Cynthia Martineau, directrice générale, Services de soutien à domicile et en milieu communautaire  
Mme Alison Blair, sous-ministre associée, Intégration des services de santé et partenariats, ministère de la Santé  
Mme Rhonda McMichael, sous-ministre associée, Division des partenariats stratégiques, ministère de la Santé